Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque		<u>/</u>	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur		/	Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue de		/	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
1	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continu	ıe.	

CAZITI DIS CIAMBAGINES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jeudis

ABONNEMENT

81.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du ler avril, ler juillet, ler octobre, ou ler janvier

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Sila guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en etre la première.



ANNONCES

Ire insertion, 8 cts. la ligne 2e " etc. 2 cts.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent datesser spécialement aux Cultivateurs, itrouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulous conserver notre nationalife

Firmin H. Proulx, Editeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

AUGMENTATION DES PRODUITS PAR LA BONNE TENUE ET LA NOURRITURE ABONDANTE.

La bonne tenue consiste à donner au bétail une alimentation des soins, un logement et un traitement convenables suivant les espèces et appropriés à la destination des animaux.

Nous avons dejà dit quelques mots sur les avantages d'une nourriture abondante et de bonne qualité, et sans nous répéter nous allons encore entrer dans quelques détails sur ce sujet.

C'est un fait admis par tous les cultivateurs des pays les plus avancés en agriculture que la fenue du bétail donne d'autant plus de profits que l'alimentation est plus riche et plus abondante. Les cultivateurs flamands l'ont exprimé depuis longtemps d'une manière très-précise, mais aussi très-exacte. Bien nouvrir le bétail coûte, disent-ils, muis le mal nouvrir coûte lien plus encore

En Canada, la plupart des cultivateurs a cru devoir suivre une marche toute différente. Partant de ce principe que les profits sont d'autant plus considérables que le prix de revient des produits est plus faible, ils ont économisé sur l'alimentation et n'ont donné au bétail qu'une faible nourriture, suffisante tout au plus pour les empécher de mourir de faim; mais ils ne se sont pas aperques qu'en agissant ainsi ils diminuaient la somme des produits dans une forte proportion et qu'en définitive, l'apparente économie qu'ils réalisaient conduisait directement à l'apparente conomie C'est en effet, ce qui est arrivé, la culture canadienne est, en général, une des plus pauvres. Tout autre aurait été le résultat, si on avait mis en pratique le dicton des cultivateurs flamands.

Tous les faits qui se rattachent à cette importante question de l'alimentation du bétail sont basés sur les quatre données élémentaires suivantes, données qui sont le résumé et la conclusion des nombreux travaux exécutés par d'éminents agriculteurs d'internée de la conclusion des nombreux travaux exécutés par d'éminents agriculteurs d'internée de la conclusion des nombreux travaux exécutés par d'éminents agriculteurs d'internée de la conclusion de la conclusion

10. Tout suimal qui no donne queun produit, qui ne grandit par, ne travaille par, ne donne ni laine ni lait, n'engraisse pas, casta par la par la part la part

a néanmoins besoin d'une certaine quantité de nourriture au moyen de laquelle il se maintiendra constamment dans le même état, s'il est gras ou s'il est maigre il ne subira aucune augmentation ni diminution. Cette quantité de nourriture, variable dans les diverses espèces animales, dans les différents individus d'une même race et même suivant l'état d'un même individu, est employée à l'entretien de la chaleur vitale, et à la réparation des pertes que l'animal subit par la transpiration et les excrétions. Par cela même que l'animal vit, la transpiration, quoique ordinairement peu perceptible, est cependant incessante et les différents organes rejettent au dehors des matières particulières (excrétions) qui se forment aux dépens de la nourriture absorbée et qui se formeraient encore si l'alimentation était insuffisante et même nulle; mais alors la subtance même du sujet se ait mise à contribution et celui-oi mais grirait.

Avec cette proportion d'aliments, l'animal s'entretient, mais ne donne aucun produit. Alors du moment qu'il est soumis à cette ration, il faut donc lui interdire toute production, le cheval et le bouf ne doivent plus travailler, le jeune-animal ne doit plus grandir, la vache ne doit plus donner de lait, ni le mouton de laine. Cependant, les choses sont loin de se passerainsi dans la pratique : la vache continue pendant quelque temps à donner du lait, la croissance de la laine chez le mouton n'est pas aussi rapide, mais elle ne s'arrête pas et le jeune animal continue de grandir.

mal continue de grandir.

Dans ce cas, ces produits ne se formeront qu'aux dépens de la substance même des animaux. En consequence ceux ci épronveront, une diminution graduelle dans le poids de leur corps. Ainsi, si l'on se borne à la portion de nourriture qui ne peut qu'entretonir la vie d'un animal, on se trouve placé entre cos deux alternatives : ou de faire cesser toute production, ce qui r'est pas toujours possible, ou de voir le poids de son corps diminuer graduellement, ce qui revient au même ; car, si d'un côté, il y a production, de l'autre, il y a perte, et ces deux comptes se soldent l'un par l'autre.

20. Cette portion de nourriture qui sert à l'entrotien pure : nois-eur liste gainne le selle reseau des de l'entrotien pure :

et simple de l'animal, porte le nom de ration d'entretien, nom que nos lecteurs connaissent déjà, car nous en avons dit quelques mots en passant dans quelques-unes de nos causeries précédentes.

La ration d'entretien forme une fraction du poids du corps de l'animal, ou autrement dit, elle lui est proportionnelle et on exprime cette proportion en disant qu'elle est de tant par cent. Cette proportion est en général invariable dans chaque espèce, sauf quelques légères différences suivant les individus et suivant la taille. Nous savons maintenant à quoi nous en tenir sur cette dervière, puisque nous lui avons consacré toute

Afin de déterminer le chiffre qui représente la ration d'entretien, de nombreuses expériences ont été faites, un grand nombre d'agriculteurs ont voulu éclaireir la question et les calculs abondent, de sorte que nous n'avons que l'embarras du choix. Embarras qui est bien léger car les chiffres qui résument les expériences entreprises sont tous à peu près semblables.

On a pris pour nourriture normale le bon foin de prairie naturelle, et ou a trouvé que chez les ruminants la ration d'entretien varie entre 1/50 et 1/60 du poids de l'animal vivant. En genéral les moutons exigent 1/50 et les bêtes a cornes 1/60.

Toute portion de nourriture donnée en sus de ce chiffre, quelque minime qu'elle soit, crée un produit dont l'abondance est proportionuelle à la quantité de ce surplus, c'est pour cela qu'on lui donne le nom de ration de production. Ainsi donc la bêté de trait, la vache laitiere, le bœuf à l'engrais, le mouton, le porc ne produisent rien tant qu'ils ne reçoivent que la ration d'entretien, ou s'ils donnent quelques produits es ne peut cus qu'en faisent subir une porte au poids de leur corps; mais du moment que la ration d'entretien est dépassée, il y a immédiatement création des produits ordinaires du bétail; travail, lait, laine, viande. La vache laitière donne du lait et si la lactation est terminée, cette vache augmente de poids, elle engraisse.

Chez plusieurs animaux, cette distinction entre la ration d'entretien et la ration de production est simplement fictive, car dans la pratique il est impossible de séparer ces deux portions de la nourriture. Les jeunes animaux en pleine croissance, les bêtes à laine toutes les femelles pendant leur état de gestation, et pendant l'allaitement sont dans ce cas. Reduire ces animaux à la simple ration d'entretien n'amène pas l'absence de toute production; le jeune animal continue à grandir, la femelle donne toujours du lait, le mouton de la laine, mais ils maigrissent. On se trouve done force de leur donner quelque chose de plus que la ration d'entretien, lors même qu'il serait avantageux de les nourrir avec la plus excessive parcimonie : circonstance impossible et qui ne doit pas même être supposée.

La ration d'entretien liée à la ration de production, reçoit le nom de ration totale.

(A continuer)

REVUE DE LA SEMAINE

De tout ce que nous avons dit, on doit conclure que le modérantisme, quelle quesoit, entre les causes énumérées jusqu'ici, celle qui l'ait fait naître, qu'il procède de la timidité, de la faiblesse, de la crainte, de la routine ou des préjugés, se résout invariablement en ces deux choses : amoindrir la vérité, la retenir captive, c'est-à-dire l'empêcher d'être proclamée.

Or, la vérité amoindrie n'est plus la vérité, c'est l'erreur; car la vérité est une, elle demeure ce qu'elle est; elle ne souffre pas d'altération, elle ne subit pas de changement et n'admet ni le plus ni le moins. Aussi l'illustre et le saint archevêque de Westminster, Mgr. Manning, dit-il très-bien:

"La modération est une qualité, non de l'ordre intellectuel, mais de l'ordre moral. La certitude n'admet pas de degres. Le doute peut en admettre, mais la certitude exclut le doute et tous ses degrés. Etre modéré, prudent, tolérant, défiant de ses propres lumières et respectueux pour ses adversaires dans toutes les choses douteuses, c'est une vertu; mais lorsqu'il s'agit de choses certaines, ne pas dire qu'elles le sont, c'est trahir la vérité. Traiter les choses certaines comme les choses incertaines est, en mathématique, manquer à l'ordre intellectuel; en matière révélée, c'est de l'incrédulité. La sculo modération possible, dans les matières de certitude théologique, consiste à proclamer la vérité avec charité; diminuer la précision des vérités qui sont certaines, ou souffrir qu'on les regarde comme douteuses, ou les déguiser par une fausse appréhension. ou les modifier pour ménager les préjugés et l'opinion publique, ce n'est pas de la modération, c'est de l'infidélité à l'égard de la vérité, c'est une crainte immodérée ou un respect immodére pour quelque autorité humaine. "

Retenir la vérité captive ou l'empêcher d'être affirmée, dans la crainte de certains inconvénients, est non seulement un crime, c'est de plus un énorme contre bon sens. Comment, en effet, la manifestation et l'épanouissement de la vérité au milieu des hommes pourraient-ils déterminer un danger ou une nuisance? Les hommes ne sont-ils pas faits pour vivre de la vérité, et le Verbe divin, vérité par essence, n'a-t il pas revôtu notre chair mortelle pour nous donner cette verite, dont la dispari ion presque complète de la face de la terre avait jeté le monde ancien dans les terribles convulsions de l'agonie? Il e mournit asphyxio par l'erreur et par les impures émanations des ordures qu'elle engendre. Mais lorsque la lumière out brille et que le jour se fut fait, il revint à la vie, il se transforma, et, tout brillant d'une jeunesse nouvelle et plein de force, il poursuivit heureusement et glorieusement sa route. C'est un fait iudéniable : la vérité, apportée par le Christ, a sauvé le monde en le régénérant. On ne peut donc pas, à moins de déclarer la guerre à Dieu même, forcer la vérité à se taire, surtout quand erreur et les doctrines immorales levent effrontement la tête. C'est ce qui faisait dire à Clément d'Alexandrio, au commen-cement des Stromates: "Il serait déraisonnable d'interdire l'art d'écrire aux gens de bien animés de bonnes intentions, tandis que des hommes égarés et corrompus en feraient libroment usage.'

Ces quelques réflexions suffisent pour nous convainere qu'en résumé le moins qu'on puisse dire du modérantisme, c'est qu'il est le complice et l'allié de l'hérésie. En conséquence, il faut donc le combattre sans relache dans toutes ses manifestations, mais le combattre surtout dans ses causes dont il nous reste encore quelques-unes à examiner, entr'autres l'ignorance qui a toujours été le plus puissant auxiliaire de l'erreur.

Les hommes de notre temps n'aiment pas à être taxés d'ignorance, éblouis qu'ils sont par le rayonnement des sciences purement matérielles. Mais, en réalité, quels rayons de lumière, véritablement propres à éclairer, et à diriger dans la conduite de la vie, sont sortis de ces sciences, privées, commo elles sont aujourd'hui, de l'élément divin? La prétendue science des faits naturels, dont on s'énorgueillit tant en notre siècle, n'est en définitive qu'une stérile nomenclature de mystères. Aussi n'y a t-il rien, pour l'ordinaire, de plus ignorant qu'un savant spécial. Bon chimiste, naturaliste distingué, savant astronome, habile mêdecin, jurisconsulte expert, il est ignorant néaumoins puisque sa vaine science n'a pas découvert la place qu'elle tient dans l'ensemble des choses, puisqu'elle ne revèle rien de Dieu, ne le fait pas voir et ne mène pas à lui. Attaché à un point de la nature, comine la plante parasite à l'arbre qui la nourrit, le savant spécial ne voit rien au-delà. Son savoir est une chose

qui ne s'ajoute à rien, qui ne conduit à rien de vraiment utile ou sérieux; c'est un astre perdu dont il ne connaît ni le rang, ni l'emploi dans l'harmonie des êtres, dont par conséquent la destination essentielle lui reste cachée.

De plus en plus courbé vers la terre, à laquelle il a collé son cœur, l'homme s'épuise à interroger les mystères que recèlent ses entrailles; quant au ciel, il l'a complètement ou à peu près perdu de vue, il n'y lève pas ses regards, il en déduigne les divines clartés. Combien parmi les savantissimes de notre époque ne savent même pas les premiers éléments de la religion, ignorent, en fait de catéchisme, de dogme religieux, ce que savent les plus humbles enfants de nos campagnes ! Plongés dans ces ténèbres, ils ne comprennent pas qu'on puisse se tourmenter si fort pour affirmer et défendre des vérités, sans importance aucune à leurs yeux; ils regardent comme oiseuse toute ques-tion où il n'y a rien à brouter dans les consequences pratiques qui en découlent. Par suite de cette manière de voir, ils n'hésitent pas à condamner les importans qui rappellent ces vérités et qui les défendent; ils trouvent même des inconvénients à ce qu'on les affirme : c'est, disent-ils, troubler sans raison l'ordre, la paix et l'harmonie. Ce qu'ils regardent surtout comme une exagération ridicule, pouvant même avoir des conséquences funestes, c'est l'opinion de ceux qui soutiennent que la religion doit tout penetrer, verifier et sanctifier : arts, sciences, politique, lois, etc. Ainsi donc, sacrifice de la vérité au profit de l'erreur, voilà un des lamentables résultats de l'ignorance en fait de doctrine religieuse.

Nous sommes heureux de pouvoir citer à l'appui de notre manière de voir ce que disait à Rome, il n'y a pas longtemps, une des gloires de l'épiscopat français. Le vénérable prélat ne parle que des laïques de France; mais grand nombre d'hommes

nilleurs sont dans le même cas.

"S'il y a, disait-il, parmi les laïques de France, tant de catholiques libéraux, et si peu dans le clergé, cela tient à la grande différence qui existe entre celui-ci et ceux-là sous le rapport de la science religieuse. Avec de bonnes études théologiques, mêmes élémentaires, ce libéralisme hybride est impossible, à moins que l'esprit ne soit mal tourné ou la science de mauvais aloi. Nos laïques de France ignorent complètement la théologie; or, là où manquent les connaissances théologiques, la science philosophique ne peut être que fort légère. Sans philosophie et sans théologie, peuvent-ils faire de la bonne politique et écrire avec sagesse sur les affaires du temps? Ils disent souvent dans leurs journaux, ou dans leurs discours: "Nous traitous la question au point de vue de la raison et de la politique; nous avertissons que nous ne faisons point de théologie." Niaiserie pure l'Absolument comme si on traitait de l'homme en mettant l'âme de côté.

"La France ne sera sauvée que quand nos laïques posséderont mieux la science de la religion. Le catéchisme et la théologie seuls peuvent donner le coup de mort à ce qu'ils appellent

les principes modernes."

Les dernières nouvelles de la Rivière-Rouge nous apprennent qu'un gouvernement provisoire est organisé, et que Riel en a été fait le président. Les pouvoirs de ce dernier sont très-étendus.

Le gouvernement fédéral, par l'entremise de M. Howe, a cerit, le 16 février, une lettre à Mgr. Taché pour le mettre au fait de tout ce qui s'est passé dans l'Ouest depuis le moment où M. McDougall a tenté d'agir comme lieutenant-gouverneur, et en même temps pour lui expliquer ses intentions. Par cette lettre, on voit que le gouvernement a une confiance illimitée dans la sagesse du vénérable prélat.

On a telegraphie de Paris, le 16 mars que ce jour-là même deux cents zounyes pontificaux canadiens passaient dans cette

ville, faisant route pour le Canada. Ils nous arriveront douc très-prochainement et seront fêtés comme le méritent de braves et dévoués défenseurs de Pie IX.

Le comte de Montalembert, est mort le 14 mars, à l'âge de 60 ans. Orateur et écrivain très-distingué, il combattit vaillamment, très-jeune encore, pour la liberté de l'enseignement et fut proclamé chef du parti eatholique en France. Malheureusement, il avait depuis assez longtemps perdu par son libéralisme la belle position qu'il s'était faite au commencement de sa carrière. Il appartenait à l'école du Correspondant.

A Monsieur l'écrivain du "Journal de Québec"

Monsieur

Je viens de lire la réponse que vous faites dans le Journal du 18 mars à ce que j'écrivais à votre adresse le 10 du même mois. Vous vous plaignez en termes passablement exagérés, à mon avis, de ma manière d'agir à votre égard. Je sais bien, Monsieur, que vous auriez mieux aimé que je me fusse laissé écorcher vit sans dire mot. Mais rien ne m'obligeait à pratiquer l'abnégation jusque là. J'ai eu d'excelleutes raisons pour vous déranger dans vos charitables façons d'aller, et je ne vous en ai point fait mystère. Vous n'avez donc pas à vous plaindre. Vous auriez dû comprendre depuis longtemps que je désirais ne pas vous causer des désagréments trop vife, car j'ai sans cesse pris les moyens de vous ramener à l'unique question de l'infaillibilité, origine du débat entre nous. Ma réserve vous a paru un signe de faiblesse et même ridicule. Chantant victoire un peu trop tôt, vous vous êtes plu à cerire que vous me teniez sur le gril et que vous vous amusiez beaucoup, vous homme plein de mansuétude et de charité, à prolonger mon supplice. Si je rappelle ces fanfaronnades, Monsieur, ce n'est pas

Si je rappelle ces fanfaronnades, Monsieur, ce n'est pas qu'elles m'émeuvent; mais je désire vous donner à entendre que vous êtes injuste dans vos plaintes, à l'heure qu'il est. Commo vous vous étiez mis en tête de dire n'importe quoi pour me faire expier le tort d'avoir eu raison contre vous, il fallait bieu essayer de mettre un terme à votre trop grand sans gêne, déjà bien connu du public. Vous vous êtes imaginé que les injures me déconcerteraient; elles ont déconcerté tant d'autres qui, de dégoût, se sont retirés du champ de la lutte où vous les avitz amenés! Vous vous êtes trompé; je suis ainsi constitué que vos injures me trouveront parfaitement impassible. Vous épuiserez tout voire vocabulaire d'outrages avant que je perde patience. Je n'ni fait et ne ferai que vous mettre en lumière. Je constaterai et rendrai évidente votre mauvaise foi; je signalerai les très-pitoyables moyens que vous mettre en onvre pour vous tirer d'embarras. Vous me direz intolérant, peu charitable, furieux même, rien n'y fera; je continuerai à vous démasquer tant que vous marcherez dans la voie où vous êtes entré.

A propos de l'infaillibilité, vous en êtes réduit, Monsieur, permettez-moi de vous le dire, à rougir de vos propres paroles et à les renier. Vous le faites cependant d'une façon qui ne tourne pas à votre honneur. Ces paroles, prétendez-vous maintenant, sont de ma fabrique, c'est moi qui les ai inventées. Pour plusieurs raisons, Monsieur, vous n'êtes pas eru. D'abord, tout ce que vous écrivez porte un cachet particulier, incommunicable; on le reconnaît facilement; ensuite, ce qui est écrit est écrit. Ainsi donc, quoique vous disiez dans votre réponse du 19 mars: "Il (le rédacteur de la Revue) compose un texte pour nous faire dire que nous sommes d'opinion que l'infaillibilité personnelle du Pape est une question ouverte; "vous avez fort bien écrit et fait imprimer par-dessus le marché ce qu'on lit dans le numéro du Journal de Québec du 17 février." Nous sommes d'opinion que la question est ouverte et que nous

Eu face de pareilles choses, veuillez me permettre de vous le Vous me dites que nul écrivain n'a plus prouvé que vous demander, Monsieur : Avez-vous bien conscience da ce que son respect pour les prêtres, a quelque degré de la hiérarchie vous dites? Plus vous parlez, plus vous faites naître de doutes qu'ils appartiennent. Vous la lez une manière toute particulière aur ce point. Vous prétendez qu'on fait de la propagande contre Monsieur, de prouver votre respect, et ce respect est d'une qua yous et vous yous en plaignez. Mais, à quoi bon cette propa- lité fort inférieure. Vous feriez mienx, a mon avis, de ne pas guide? Vous vous frappez de vos propres armes; il n'y a qu'à repeter si souvent sur le ton de la déclamation que vous resyous luisser fuire : vous sercz plus vite démoli par vous-même pectez les prêtres, et de les respecter effectivement que par n'importe quelle propagande. Ici, Monsieur, je vous prierai de remarquer que depuis longtemps je ne discute plus avec vous : je me contente de vous mettre en présence de vos actes et de vos dires. Vous trouvez cela affreux. Eh bien! modifiez votre langage et votre conduite ; c'est la conséquence

· toute naturelle que vous devez en tirer.

Disons maintenant un mot de la conversation que je vous ai entendu tenir sur le compte de Messieurs les curés, converestion qui a eu d'autres témoins que moi et que j'ai fidèlement rapportée. Vous soutenez ne l'avoir pas tenue et vous la qualifiez d'odieuse. Pour odieuse, elle l'est assurément ; mais, pour inventée, elle ne l'est pas le moins du monde, et vous le savez. très bien. S'il faut vous rappeler certaines petites circonstances pour vous la remettre en mémoire, je vous dirai : Rappelezvous, Monsieur, que vous in'avez tenu les propos que je vous réproche lors de la fameuse histoire de saint Alexis, dont yous avez fidèlement gardé le souvenir ; rappelez-vous encore que vous en avez use pour infirmer la valeur de l'opinion de l'immense majorité du clergé que je vous dissis être favorable à la réforme chrétienne de l'enseignement. Si vous l'exigez, je

pourrai vous donner d'autres détails.

Maintenant, Monsieur, que me font vos dénégations et quel effet peuvent-elles produire dans le public, de même que vos assertions. N'en êtes-vous pas rendu à nier vos propres paroles, même lorsqu'on vous en a remis le texte autheutique sous les yeux ? Je viens de le constater et depuis trois mois vous jouez ce singulier jeu. Les propos un peu trop lestes sur le compte des ministres du sanctuaire ne sont pas d'ailleurs chose insolite chez vous. Au zele et au peu de ménagement que vous y avez mis dans ces derniers temps, il est facile de voir que vous cédez aux entraînements d'une vieille habitude. N'écriviez-vous pas le 21 décembre 1869 : "Pourquoi Mgr. de Birtha, impétueux champion, vient-il aussi nous donner, le premier en Canada, le spectacle d'un évêque dénongant un autre évêque du haut de la chaire, se faisant accusator fratris, polémiste acerbe et même chroniqueur vulgaire et badin ? Cette phrase, jetée à la face d'un prélat, est grosse d'outrages : vous lui appliquez, ô homme poli, plein de mansuétude et de charité, un mot que l'Ecriture n'emploie que pour caractériser Satan : accusator fratris !!!

Le 26 février de cette année n'écrivicz-vous pas encoré : " Est-ce que quelqu'un maintenant ignore les tristes, et disons les scandaleuses divisions qui existent au collége de Ste. Anne, où les tiraillements qui datent de loin, semblent être mainte-nant à l'état chronique et désespéré?" Voilà donc encore lei une accusation des plus graves et des plus outrageantes lancée dans le public contre une communauté de douze prêtres. Ce qui augmente encore la gravité du cas, c'est qu'elle est gra-

tuite, qu'elle n'a pas l'ombre de fondement.

Enfin, le 21 décembre 1869, n'insultiez-vous pas de la manière la plus indigne la majeure partie du clergé, lorsque vous écriviez ces inqualifiables paroles : " Les idées se sont modifiées et considérablement rapprochées sur cette question des classiques parens et des classiques chrétiens; mais, chose triste à dire, les rancunes et les acharnements personnels sont restés, et ce sont les prêtres surtout, nos maîtres dans la foi et nos docteurs' dans l'enseignement de la charité qui nous donnent

pouvons être; ou ne pas être pour l'infaillibilité." appar sont ce lugubre spectacle. " agus e bran equation as a company as a company

Vous parlez encore, Monsieur, de vos trente ans de labeurs dans la presse. S'ils avaient été désintéressés, vous ne les fe. riez pus tant valoir "Tout le monde sait que vous de vous êtes dévoué qu'à la condition d'être grassement payé."

Sur ce, permettez moi de vous dire : " au revoir."

LE REDACTEUR DE LA "REVUE."

CORRESPONDANCES

Sociéte de colonisation No. 2, de Témiscouate

Les membres du Conseil d'administration de la société da colonisation No. 2, de la division électorale de Témiscouata, se sont réunis à St Arsène, jeudi, le troisième jour de mars courant. Etaient présents le Révd. M. Octave Hébert, président; Benjamin Dionne, éer., vice-président; les Révds. J. C. Cloutier, F. X. Guay et J. B. Beaulieu, Félix Gagnon, Pierre Lebel et Joseph Mailloux, éers., et MM. Michel Levasseur, Soter Chouinard, Olivier Murtin, Maxime Bérubé, Louis Audette dit Lapointe, Honore Caron, Mathias Saindon, Toussaint Ouellet, Moise Morin et J. B. Pelletier; Elie Mailloux, eer. secrétaire. Les résolutions suivantes furent unanimement adoptées :

Résolu-Qu'il fut fuit application à l'honorable Commissaire des Terres de la Couronne à l'effet d'obtenir pour les colons que cette société se propose d'établir, la partie du canton Demers dans le comté de Témiscounta, ci-après désignée, savoir : les 20., 30., 40., 50. et 60. rangs, depuis le No. 15 compris dans chaque rang, du côté sud-ouest, en courant au nord-est jusqu'à l'extremité nord-est du dit canton, étant toute la partie nordest des dits eine rangs sus indiqués du dit canton Demers.

Résolu-Que dans la vue de favoriser les opérations de cette société il fut fait application à l'honorable Commissaire des Travaux Publics de cette province à l'effet de prolonger la grande route de colonisation passant à travers le canton Viger jusqu'à l'extrémité sud-est du canton Demers, et de faire commencer et continuer l'ouverture du chemin Taché particulièrement dans le dit cauton Demers, et de là le continuer jusqu'au chemin Témiscounta.

Résolu-Que le conseil d'administration devra s'assembler le second jeudi de mois de mars, juin, septembre et décembre de chaque année, à deux heures p. m.; mais ce jour tombant un jour de fête, l'assemblée se tiendra le lendemain.

Résolu-Que les secours à être accordés aux colons par cette société, pendant l'année courante, se borneront à une prime d'une piastre pour chaque arpent d'abattis fait dans la partie des terres de la Couronne qui pourra être octroyée à cette société, cette prime ne devant leur être payée qu'à la condition qu'ils auront pris le permis d'occupation voulu par le Département des Terres de la Couronne; de plus que la société pourra aussi fournir des grains de semence et des provisions aux colons qui en seront juges dignes par le conseil d'administration.

Résolu-Que des remercinients soient votés à M. le secrétaire de cette société pour ses services généreux et grutuits.

Résolu-Qu'une copie des minutes de cette assemblée soit

transmise à Mil'Editeur, de la Gazette des Campagnes avec priore de les publier. Thinking to be the will be a designed and the priore de les publier.

(Signé) Oct. HEBERT, Ptra., Président, Elle Mailloux, Secrétaire-Trésorier.

Société de colonisation No. 3, de Témiscouata

A. l'Editeur, in some official as a facilità de la compacta de la la la compacta de la la compacta de la compacta del compacta de la compacta de la compacta del compacta de la compacta del la compacta del la compacta de la compacta de la compacta del la compacta de la compacta del la compacta de

J'ai l'honneur de vous informer qu'une nouvelle société de colonisation vient de se former dans le comté de Témiscouata, et qu'elle est reconnue par l'honorable Commissaire des Travaux publics. Le siège de ses opérations est à Viger.

Voici les noms des officiers de cette société : organisme source

President, Antoine Mailloux, ecr. ; Vice-President, François Desbiens; Secrétaire-Trésorier, George Deschênes, ecr.; Directeurs, MM. Edouard Lafrance, Ed. Dionné, J. Dionné, J. Ouellet, T. Terrinult, Et. Tremblay, N. Lafrance, Syfroi Le-

Cette société se propose de prendre des lots dans le haut du township Viger et dans les premiers rangs du township Demers. Grand nombre attendent que les lots soient assignés, pour pouvoir commencer les travaux au printemps prochain.

Le Couseil, dans le but d'encourager les colons pauvres, offre une prime de quatre piastres par chique arpent de terre ensemencée. Au printemps le Conseil accordera une prime de une piastre par chaque arpent d'abattis.

St. Epiphane, 15 mars 1870.

Troisième Société de colonisation dans le comté de

Monsieur l'Editeur,

A une assemblée tenue à St. Jean-Port-Joli, lundi, 14 mars 1870, aux fins d'organiser une 3me société de colonisation dans le comté de l'Islet, Hubert Hébert, ecr., fut nomine Président, et L. Z. Duval, écr., N. P., prie d'agir comme secrétaire.

Il fut proposé pir M. Alexandre Bourgault, seconde par MM. L. Bois et Michel Fournier, et resolu à l'unanimité :cette assemblée apprend avec regret que les citoyens et habitants de St. Roch des Aulnets qui ont demande à faire partie construire un fourneau de sucrerie. de la troisième société de colonisation: du comté de l'Islet ne sont pas présents à cette assemblée, et qu'ils travaillent maintenant pour former cette société sans le concours d'aucune nutre paroisse, et que cette assemblée 'étant informée' trop tard des demarches des residents de St. Roch, croit devoir procéder de suite à la formation de cette société malgre leur absence de cette assemblée. 🚲

(Signé) ... HEBERT, Président, L. Z. DUVAL, Secrétaire.

L'élection des officiers devant composer le conseil d'administration est comme suit :

Président, Revd. M. M. Fortin, curé de St. Aubert; Vice-President, Saluste Roy, ecr., M. D.; Secretaire-Tresorier Hubert Hebert. Directeurs : Frs. Bourgault, ecr., maire, Chemin Elgin; MM. Clement Bois et Pierre Maurault, St., Aubert ; MM. Louis Bois, Philippe Chartier, Michel Fournier et Alexis Caron, St. Jean Port-Joli.

Améliorations à introduire dans les sucreries.

La Gazette des Campagnes, depuis les premiers moments de son existence, a toujours cherché à introduire, dans les trayaux des champs et dans les diverses industries annexées, à la ferme, les améliorations qui lui ont paru les plus propres à dimi

puer le prix de revient des produits, et à augmenter par conséquent les profits nets. Elle a constamment enseigne que, pour atteindre ce but si désirable dans toute culture, deux moyens doivent être employes diminution des frais de production et augmentation des produits.

Aujourd'hui, elle revient encore à la charge et recommande l'emploi des mêmes moyens pour une opération qui n'appartient pas à la culture proprement dite, il est vrai, mais qui, comme toutes les industries agricoles, s'y rattache assez intimement nous voulons parler de la fabrication du sucre d'érable.

Ce n'est pas la première fois que la Gazette s'occupe de cette importante question. Dejà, à son instigation, plusieurs sucriers ont remplace les anciens chaudrons à sucre par des vases larges et plats appelés casseroles et ont substitué les fourneaux au feu libre. Immédiatement, ils ont observé une diminution de combustible, une plus grande, rapidité, dans l'évaporation et une plus belle apparence dans le produit fabrique.

C'est déjà un beau commencement ; mais le chemin à parcourir est encore long avant d'arriver à la perfection. De tous les produits agricoles, le sucre est peut-être celui dont le prix de revient est le plus élevé; heureusement qu'il se fabrique dans une saison où les travaux de la culture sont arrêtés, sans cela ce serait une opération détestable.

Cet état de chose peut changer si l'on apporte dans la fabrication du sucre les améliorations que pous allons suggérer et

qui nous paraissent tout-à-fait acceptables.

On diminuera les frais de production en rendant facile la manipulation des vaisseaux, c'est-à-dire en disposant toutes choses de manière qu'ils paissent être aisement vidés et remplis en économisant le combustible tout en procurant une évaporation rapide.

On augmente l'abondance des produits, 10, en recueillant toute la sère ; 20. en n'en laissant perdre aucune partie ; 30. en la conservant exempte de toute altération; et 40. en exéculant toutes les opérations avec une grande propreté.

On peut atteindre ces résultats de différentes manières ; voici celles qui nous paraissent les plus praticables et les plus par-

La construction d'un bon fourneau est un des premiers moyens d'économiser le bois de chauffage. Un journal des Etats-Unis, l'Américan Agriculturist nous donne une excellente manière de

Après que vous aurez choisi l'emplacement convenable, ordinairement sur le penchant d'une côte en pente douce, creusez le sol, dit ce journal, à une profondeur que la gelée ne puisse y atteindre et placez-y de bonnes fondations en pierres. Sur ces dernières construisez le fourneau, proprement, dit au moyen de briques bien cuites et de mortier de chaux. Les murailles de rront avoir 12, à 16 pouces d'épaisseur jusqu'à la distance où le bois atteint, en arrière on peut la diminner de 4 pouces. Un fourneau ainsi construit peut durer quinze ans si on a soin de le réparer de temps en temps à la gueule. Mais si, au lieu de mortier, on s'est servi de glaise comme ciment ou si le fourneau n'est pas appuyé sur de bonnes fondations en pierres, il faudra le reconstruire tous les ans. Les murailles devront avoir deux pieds de haut et quinze de long pour une sucrerie de 500 grosses érables.

La partie antérieure du fourneau doit être libre sur une longueur de 5 pieds, c'est dans cette partie que l'on dépose le bois; mais en arrière sur une longueur de 10 pieds on emplit de terre la plus grande partie du fourneau en ne laissant libre qu'une espace de 5 pouces de hauteur. Par ce moyen, on oblige la flamme d'appuyer fortement en passant sur le fond du dernier raisseau, de sorte que celui-ci bout presque aussi vite que celui qui est immédiatement au-dessus du feu. En arrière du fourne au se trouve la cheminée qui doit conduire la fumée au dehors.

Tous nos lecteurs comprendront que des fourneaux ainsi construits sont de beaucoup préférables à l'ancienne méthode qui consistait à suspendre les chaudrons par un bâtou ou une crémaillère au-dessus d'un fou libre. La suie s'attachait au support et tombait ensuite dans les vaisseaux, les cendres s'elevaient du foyer et suivaient aussi le même chemin. Toutes ces saletés nuisaient beaucoup à la qualité du sucre. Avec les nouveaux fourneaux tout cela est évité.

De plus, toute la chaleur produite est utilisée, la flamme produite à la partie antérieure du fourueau passe sous tous les vaisseaux et lorsque la famée arrive à la cheminée la chaleur a produit tout son effet utile. On ne dépense plus maintenant ces énormes quantités de bois que l'on était forcé de sacrifier sous le régime des feux libres. Sans compter que l'évaporation est heaucoup plus rapide et que le sucrier n'est pas obligé à une aussi active surveillance.

Les avantages du fourneau sont si bien compris que plusieurs sucriers l'out déjà introduit dans leur sucrerie. Il est vrai que ces fourneaux ne sont pas aussi parfaits que celui que nous venons de décrire, mais avec quelques légères améliorations on les rendra très-acceptables.

En resume, l'emploi d'un bon fourneau procure les avantages suivants : 1º. économie du bois ; 2º. plus grande rapidité d'evaporation ; et 3º. muilleure qualite de sucre.

Des casseroles.—La sub-titution des casseroles aux anciens chaudrons à sucre, con-titue encore une amelioration excellente, necessaire même à la fabrication lucrative du sucre.

Le journal que nous avons déjà cité nous donne de la manière suivante la description des meilleures casseroles. Elles sont construites avec des feuilles de très-forte tole; elles ont 7 pouces de prolondeur, 31 pieds de large et ordin irement de 6 à 8 pieds de long. Deux feuilles de tole sont rivées ensemble dans le sens de la longueur; les coins sont ensuite fendus, pliés et rivés. Le boid de la casserole est rafferini par une épaisse arête de fer. A chaque coin du vaisseau est fixee une grosse broche de fer faisant l'office de poignée.

Ces casseroles sont déjà employées dans quelques sucrertes et si nous les recommandons ici c'est afin d'en rendre l'usage plus commun; car les avantages qu'elles procurent sont incontestables.

Ces vases larges, peu profonds, font évaporer la sève au moins deux fois aussi rapidement que les chaudrons même lorsque ces derniers sont places sur un fourneau.

Les casseroles de 8 pieds coûtent environ \$10.

Dans quelques sucreries des Etats, on établit au-dessus du fourneau un bati en bois muni de poulies et de cordes au moyen desquelles on soulève sisément les casseroles. De cette manière on facilite singulièrement les manipulations. Nous n'osons pas recommander cette utile amélioration quoiqu'elle puisse rendre de très-grands services; mais nous sommes convaincus que dans quelques années on les trouvera chez quelques-uns de nos meilleurs sucriers.

Du bois.—Le bois devrait toujours être preparé d'avance et mis à l'abri dans les quelques beaux jours qui arrivent à la fin de l'automne précédent. L'évaporation se fait dans la moitié moins de temps. L'American Agriculturist assure qu'avec du bois vert ou humide un quart de sève met une heure à s'évaporer (diminuer) sur un fourneau de 15 pieds de long; tandis qu'avec de bon bois sec, on peut faire diminuer plus de deux quarts à l'heure. Remarquous bien qu'il est important de faire bouillir la sève aussitôt que possible après qu'elle a ête recueillie. J. D. S.

(A continuer.)

Travaux du mois de mars

Moutons-En ce mois-ci seulement devrait commencer l'a

gnelage, la température se radoucit et les agnesux n'ont pas au tant à souffrir des intémpéries que dans les mois précédents?

Chez quelques cultivateurs, les premiers agueaux nés sont mis à l'engraissement pour être livrés à la boucherie vers le temps de Pâques. Outre le lait de leur meres on leur donne cu lait de vache mêlé a vec une bouillie de farine de blé de sarrasin ou nieux de ble-d'Inde. Six semaines a deux mois de ce régime font de très-bons agnéaux.

On peut aussi, à l'époque actuelle, mettre à l'engrais des moutons qui seront vendus à un prix très élevé en mai Mais pour qu'ils prennent facilement la graisse, on ne doit pas forcer sur le foin, beaucoup de racines, du grain moulu, du pain de lin sont pécessaires pour réussir dans cette opération.

nécessaires pour réussir dans cette opération.

Porcs.—Tres-souvent, les truies commencent à mettre bas ven la fin de ce mois ; mais pour certaines localités, cette époque nous paraît prématurée:

On reconnaît l'approche du part au gonflement des mamelles, à l'agitation de l'animal, au soin qu'il prend de s'arranger un lit et aux grognements répétés qu'il fait entendre. Alors il faut séparer la truie des autres cochons; on la met dans une loge à part et on la surveille attentivement. Si elle manifeste quelque désir de manger ses petits, on peut lui jeter un morceau de pain ou tout autre aliment dont elle soit très friande : on en a guéri queques ques par ce moyen. Mais si une truie mange sa progeniture une fois, elle recommencera toujours aux portées suivantes.

Volailles.—Les poules commencent a pondré régulièrement à cette époque, on doit alors leur donner une nouvriture aboudante et réchaussante, mais non pas les engraisser. —J. D. S.

Petite chronique agricole

Nous avons eu mercredi et jeudi dérniers, à l'occasion des équinoxes, une serieuse tempête de vent de nord-est. La haute marée a êté en cette circonstance une des plus fortes. L'eau du fleuve a franchi ses limites ordinaires, et s'est répandue dans nos champs. Cette inondation a eu pour effet d'enlever l'immense quantité de glaces qui couvraient la grande ans e. Mais chose remarquable, la neige qui est tombée ailleurs en si grande abondance ne s'est point montrée ici. Le ciel-a tonjours êté sérein, et les jours suivants nous avons eu une belle température de printemps. La neige, attendrie par les rayous du sol-il, disparaît deja visiblement du milieu des champs.

On conçoit qu'elle a dû être notre étonnement de voir le convoi du chemin de fer arrêté à Lévis par la neige, puisque de la Rivière-du-Loup à St. Roch des Aulnets la voie est libre comme en etc. Mais ce qui est inexplicable, c'est l'indifférence dont on fait preuve à l'occasion du transport de la malle. De mercredi, le 16, à lundi, le 21, il y a eu interruption complète. Que la tempête ait rendu toute communication impossible sur la voiesferren nous n'en doutous pas; aussi sur ce point nous n'avous aucu blâme à faire. Mais dans ces circonstances on devrait êtravait, et prendre en conséquence les moyens a expédier la malle par une autre voie. Tout le non le comprend qu'une sembiable interruption peut avoir les consequences les plus fâcheuses pour ce qui regarde spécialement les affaires commerciales. Pourquoi donc les personnes interessées n'y voient-elles pas de plus prés. Une telle négligence ressemble au mépris, et le public finira par le croire.

Le convoi de mercredi dernier, stationné à St. Thomas de Montmagny, est descendu lundi à St. Jean Port-Joli, avec la malle de l'Ouest, et a déraillé à environ un mille de la station. Or à aussitôt pris une voiture pour conduire la malle à la Rivière-du-Loup.

Depuis lundi le temps est couvert et la température très-donce. Il est tombé une bonne bordée de neige. Maintenant on peut s'attendre à l'arrivée de l'époque favorable a la fabrication du sucre d'érable.

RECETTES AGRICOLES

Colle pouvant se conserver pendant un an

Faites dissoudre une cuillerée à the d'ulun dans une pinte d'eau

chaude. Laissez refroidir, après quoi jetez assez de farine pour en faire une pâte ayant la consistance de la crême, en prenant un soin particulier de défaire tous les mottons. Ajoutez autant de la résine en poudre qu'il pourra en tenir sur la face d'un douze sous et donnez au tout une odeur agréable au moyen de 5 à 6 clous de girofle. Ayez sur le feu une tasse à the d'eau bouillante, jettezy le niélange précédent, tout en remnant continuellement. En quelques minutes, le tont acquerra, la consistance d'une bouillie ordinaire. Jetez enfin la matière dans un vase de terre ou de porcelaine, laissez refroidir, couvrez le vase et placez-le dans un lieu frais. Lorsque vous voudrez vous en servir, vous en prendrez une certaine quantité que vous ferez éclaircir dans l'eau chaude. _ J. D. S. tion balance to all and to

Moyen d'empêcher les oiscaux de déterrer les grains le printemps

Le Country Gentleman nous donne le moyen suivant :

Le moyen le plus généralement employé par les cultivateurs de ce pays pour empêcher les oiseaux de déterrer les grains au printemps consiste à mettre la semence, disons 3 minot dans une cuve ou tout autre vase convenable, à l'arroser avec une certaine quantité d'eau chaude, suffisante pour la couvrir entièrement, et a l'y laisser tremper pendant quelques minutes jusqu'à ce que le tout soit bien réchauffé. Puis ou sontire l'eau et on répand, sur le grain une petite quantité de goudron; que l'on a eu soin de chauffer préalablement pour l'éclaireir, après quoi on remue avec un bâton et le grain se couvre d'une légère couche de goudron; enfin on sanpoudre par-dessus du platre ou de la terre seche, ce qui empêche les grains d'adhèrer les uns aux autres et on remue encore.''-J. D. S. But the content in the constitution of the state of the content of

FEUILETON

LA FILLE DU BANQUIER

SECONDE PARTIE!

 $\{x_i,x_j\}$ of figures $\{x_i\}$ in a solution $\{x_i\}$ of solution $\{x_i\}$ Comment Rodolphe Mortagne sauva la vie à Jagua-

(Suite.)

" Je me retournai et fis un détour à gauche. Je me trouvai sur un rocher qui monaît à la rivière par une pente douce très-

" J'avais dejà henreusement descendo la moitié de cefte ronte périlleuse tout en criant à mes compagnons d'approcher avec le bateau, quand une fleche m'atteignit a l'epaule.

" La douleur que je ressentis sut si aigue, que je tombai. Mais heureusement, je ne perdis pas ma présence d'esprit, et ne la-

chai pas Jaguarita.

"Afin de ne pas rouler sur la cime des rocs, je m'accrochai, par un effort desespéré, à une branche d'arbre, à laquellé je res-tai suspendu un moment au-dessus de la rivière.

"Dans cette position, je servis de point de mire aux flèches qui sifflaient dans l'air.

qui siffiaient dans l'air.

" Tout à conp la branche cassa et je tombai dans l'eau en tenant tonjours Juguarita d'une main crispée.

Cette dernière chûte nous sauva.

"Lorsque nons remontâmes à la surface, le bateau n'était plus qu'à quelques pas de nous. On nous hissa a bord.

"Il était temps, car j'étais à bout de forces, et je m'évanous

complètement.

- Et que devint Jaguarita? demanda Varina. - Je lui avais sauve la vie, en retour elle sauva la mienne. La flèche dont j'avais été atteint était empoisonnée - le poison est partout a Java - La jenne fille à qui le plongeon qu'elle avait fait dans l'ean avait rendu la connaissance n'hésita pas a sucer le venin de la blessure, sans quoi je ne serais pas la a vous raconter mon histoire.

Mais, reprit la bolle italienno, Juguarita, comme c'est, je crois, toujours la règle-on pareil cas, est-elle devenue éperdu-

ment amoureuse de celui à qui elle doit la vie?

Le sourire s'évanouit sur les levres de Rodolphe Mortagne et son front se contracta. Mais il n'eut pas la peine de répondre à cette question qui l'embarrassait autant qu'elle lui était desa-

Les deux autres personnages qui s'étaient tenus jusqu'ici à demi cachés par les rideaux de la fenêtre et qui avaient attentivement écouté l'aventure de Rodolphe, s'avancerent en pleine lu-Same Server

Some in the state of the

Il est question des gros chênes du ravin maudit.

Le capitaine Dauville, l'une des deux personnes que nous avons mentionnées à la fin du chapitre précédent, était un de ces hommes beaux, c'est'vrai, mais insignifiants, du reste, et dont

on peut faire le portrait en trois ou quatre mots.

Une figure souriante et toujours de bonne humeur, surmontés d'une chevelure aboudante frisant naturellement, et séparée gar une raie au milieu du front ; de gros favoris blonds dans lesquels venaient se confondre les bouts d'une monstache bien peignée, tel était, a l'extérieur, le capitaine Dauville.

Mais l'autre personne qui était près de lui, et qui n était rien-moins que Varina Rosato, belle-fille de Henri Delagrave, réclame

une mention bien autrement importante.

Quoiqu'elle ne fut encore que dans sa dix-huitième année, Varina aurait pu être regardée comme type de la beauté méridi-

Grande et admirablement faite, elle laissait lire déià dans ses regards et dans sa demarche, toutes les passions ordinaires aux Italiennes.

Ses mains pelites et blanches auraient été enviées par une duchesse et ses pieds auraient certainement chausse la pantoufle de Cendrillon.

Ses grands yeux qu'ombrageaient des cils longs et doux comme du velours semblaient parlois lancer des flammes.

Sa chevelure d'un noir de corbeau brillait à la lumière comme un acier poli.

La nature lui avait prodigné tous les trésors de la beauté, et cependant il y avnit dans la personne de Varina quelque chose de terrible et qui fascinait tout à la fois. On eut dit ce charme que l'imagination des poètes a prêté a la belle Circe, une beauté impérieuse, mais qui vous attirait malgre ses airs de dédain.

- Monsieur Rodolphe Mortague, dit-elle d'une voix sonore, qui aurait suffi scule à faire reconnaître son origine méridionale. est, on du moins on le prétend, un artiste qui sait reconnaître la beante partout où elle se trouve; mais, à ses yeux, elle n'existe que parmi les b'ondes filles d'a Nord. Nous autres, pauvres filles des climats du Sud, nous en sommes complétement privées.

Rodolphe s'inclina et sourit.

Sa voix parut rester calme, mais on lisait la colère dans ses

Puis-je vous demander, mademoiselle, répliqua-t-il quel es t celui qui vous a ninsi remeignée fur mon compte? Je suis encore a apprendre à qui j'ai pu confier les secrets, soit de ma tête, sait de mon cœur.

-Oh! je suppose que je suis le conpable, dit le capitaine Dauville. Mais mademoiselle tire d'immenses conclusions de tres-petities premis-es. J'avais voulu seulement lui dire que vous étiez tombé éperilument amoureux, l'autre soir, de cette jolie fille

chez Madaine de Beauchamp.

- Vraiment ! fit madame Delagrave d'un air léger, quoique son front se contractat d'une manière visible. Al. Mortagne au-rait-il été atteint d'une autre flèche? Le venin pourrait en être plus dangereux que celui dans lequel avait été trampée celle de 'Indien'; du moins, il ne serait peut-être pa- ausei aise de l'ex-

— J'admire tous les genres de beauté, dit Mortagne d'un tou froid, qu'elles soient brunes ou blondes : et celle dont il a plu au capitaine Dauville de parler, est, à mon avis, ce qu'il y a de plus parfait au monde.

Elle est blonde, je crois, a dit le capitaine Dauville?

C'était Varina qui parlait.

Elle fit cette question d'un air dédaigneux, et tout en prenant une fleur dans un vase pose sur la inble.

- C'est une jeune fille douce, belle, c'est un ange! répondit

Rodolphe avec un enthousiasme qu'il ne put dissimuler.

Parfait! dit Varina Rosato; et je dois supposer que nous autres qui ne possedons pas de tels attraits, nous devons être classées parmi les anges de ténèbres! Je suis curieuse de voir cette mei veille.

En ce cas, ma chère, votre curiosité sera satisfaite, car demain nous irons faire une visite à madame de Beauchamp; dit la mère qui avait repris son air habituel de nonchalance:

- Et quel est le nom de cette jeune personne? demanda Henri-Delagrave en se tournant du côté du capitaine Dauville.

Il fit cette question moins parce qu'il s'intéressait à la réponse

que pour dire quelque chose.

Emma Keradeuc, répondit le capitaine; et quoique pour ma part, j'adore les bruncties, —et ici il jeta un regard sur Varina, — je dois avouer que cette jeune fille est une ravissante cré-

Varina froissa la fleur qu'elle tenait à la main et la jeta sur la

- Connaissez-vous, dans le voisinage, une famille de ce nom ? domandu-elle en s'adressant à Henri Délagrave.

- Non, répondit celui-ci.

- Cela ne m'étonne pas, reprit la fière jeune fille, car ce nom

a un son terriblement plebeien.

— Cette jeune demoiselle, dit Rodolphe Mortagne, est une protégée de madame de Moidrey, qui aujourd'hui est veuve. Vous devez vous rappeler, Henri, que de Moidrey était une de vos vicilles connaissances.

Cela fut dit du ton le plus simple et le plus calme du monde;

mais le coup portait droit. Delagrave eut peine à dissimuler son embarras, et ses joues

devinrent encore plus pales que d'habitude.

Il baissa legérement la tête, mais ne répondit pas

- A propos, cria le capitaine Dauville charme de pouvoir prendre un plus agreable sujet de conversation, quelle diable de superstition ont donc les paysans par ici? Je suis fache de vous dire, mon cher Henri, que votre intendant est plus fou encore que les autres.

Vraiment!

- Ne s'est-il pas avisé l'autre soir, de me faire faire un détour de plus d'une lieue plutôt que de passer comme je l'ai appris plus tard, dans un endroit appelé le Ravin maudit!

Et l'impécile vous a-t-il donné une raison pour expliquer sa folie? demanda d'un ton brusque Henri Delagrave.

— Il m'a raconté je ne sais quelle histoire à propos de sons étranges qu'on avait entendus sortir des chênes qui bordent le ravin, il y a environ seize on dix-sept ans.

- Des sons ? et qui est-ce qui les a entendus?

- Lui, comme il revenait au château. Il affirme qu'il entendit une sorte de gemissement plusieurs fois répété, et qui paraissait provenir du centre de l'un des arbres. Il ne s'arrêta point pour en chercher la cause ; mais il s'enfuit comme s'il avait Jaisse le diable derrière lui, et il est encore persuadé que ce n'était pas antre chose.

Le visage de Henri Delagravo, qui heureusement était dans l'ombre de la lumière, avait cessé d'être pâle, il était livide.

Votre intendant et ses amis peuvent dormir en paix, dit Mortagne, car le régisseur de la foiôt m'a dit, mon cher Henri, que les chênes du Ravin mandit sont marques pour être abattus. et que pas plus tard que demain, ils tomberont sous la coguée.

Un eri étouffe mais irrésistible s'echappa de la poitrine de

Henri Delagrave.

Ces misérables ont donc la prétention de donner des ordres, ici? dit-il. Je vondrais bien voir qu'ils osassent toucher a une soule feuille de ces arbres sans ma permission! Avant qu'on abatte une branche des chones du Ravin, j'y ferais plutôt prendre tous les val- te de ma maison!

Il s'arrêta soudain, comme honteux, de sa violence.

Puis il ajouta avec une gaicté forcée :

C'est que, voyez-vons, je suis attaché à ces vieux arbres, et le temps se chargera assez tôt de les faire tomber.

Après cette observation, Henri Delagrave devint encore plus sombre et plus taciturne qu'à l'ordinaire.

Un nuage s'était appesanti sur la compaguie, qui se sépara o grando a este quinca que en esta de la consta del la consta de la consta de la consta de la consta del la consta de la consta de la consta del la consta de la consta de la consta de la consta del la consta de la consta de la consta del la consta de la consta de la consta de la consta del la consta de la consta del la

Rodolphe Mortagne prit le chemin qui conduisait à une tour en ruines que lui avaient léguée ses ancêtres, et d'où il tirait son

Le capitaine Dauville, lui, retournait à Beauchamp où il était

venu, comme ami, passer quelques jours. — Y a-t-il longtemps que vous connaissez les Delagrave? demanda le capitaine à Rodolphe, pendant que tous deux traver-saient le parc de Moidrey.

Il y a vingt and que j'ai vu Henri Delagrave pour la première fois: ""

- 'll a grandement changé depuis ce temps-là, n'est-ce pas ? - Hum ! 'pas beaucoup, à l'extérieur, du moins, répondit Mortagne.

- Et la famille de sa femme, reprit le capitaine, en savezvous quelque chose?

Plus encore que Delagrave lui-même. Je conntissais la comtesse Rosato avant son mariage.

Comment et pourquoi maître Mouton croit le moment venu pour mettre ses connaissances à profit.

Il était tard, et sependant Henri Delagrave envoya dire au régisseur de son domaine de se rendre immédiatement auprès de

Il l'attendit mêmo longtemps avant de se retirer dans es chambre a coucher.

Chambre à coucher.

Lorsque le régisseur arriva tout inquiet de ce qu'on pouvait avoir à lui dire à une heure aussi avancée de la nuit, il lui defendit sous peine de perdre aussitôt en place, de toucher aux vieux chênes du Ravin mandit.

Le régisseur qui n'avait aucune raison pour aller à l'encontre des ordres de son maître, s'excusa s'il avait outrepasse son devoir, et promit qu'à l'avenir il ne tomberait pas un arbre du bois sans son autorisation prealable.

Nous devons ajouter toutefois qu'à part de lui, il se dit qu'il était étrange que Delagrave prit tant de souci de quelques vieux

De retour chez lui, il raconta à sa femme la cause pour laquelle on l'avait si désobligeamment dérangé.

Louis Bailleut.

(A continuer.)



N Ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général en Con-seil, en date du 4 Février 1870, publié dans la Gazette du Canada du 12 du même mois, autorise le prélèvement de certains peages, our tout vaisseau s'arrêtant, à aucun des quais ci-après nommes, et sur tous effets et marchandises qui seront déposes sur ces quais ou qui en seront enlevée, savoir : A Rimouski, fliviere-du-Lonp, Rivière-Ouelle, Malbaie, Eboulements, Plelet, or Barthier. F. BRAUN, a) by Harl High the of Glad

Ottawa, 11, Mars, 1870.

VOINE DE NORVEGE A VENDRE Lu soussigné office on venie cent minots de cette avoine recoltee a Ste. Anne l'eté dernier, et aupérioure à colle achetée aux Etnis Unis .- Prix le minot, \$5; 1 minot, \$3; 1 de minot, \$2.

20 janvier 1869.

Editeur de la Gazette des Campagnes, Ste. Anne de la Pocatière.

i e.v. e. tion e le tup e lales éls cégaraoma divin